2ème ANNÉE — DUCK LAKE, SASK. JEUDI 2 MAI 1912 — No. 9

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)..........$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..........$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publié chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

Rév. E. Pascal, Bishop, Palace

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE

LE MOIS DE MARIE

La grande misère de l'homme, c'est l'oubli de sa condition et de sa dignité surnaturelles.

L'Eglise s'ingénie de toutes manières à nous rappeler que la vie présente se rattache à quelque chose d'infiniment plus élevé. Au dessus du monde des sens, il y a celui de Dieu avec lequel, seule la foi chrétienne peut nous mettre en communication.

Le monde de Dieu, c'est l'imposante assemblée des âmes qui croient, aiment, adorent, prient et espèrent, ici-bas et au séjour de l'expiation, de concert avec celles, qui dans la patrie céleste, triomphent en compagnie des anges dans la plénitude d'un bonheur infini.

Le Roi de cet univers, qui embrasse le temps et l'éternité, c'est Jésus, le Sauveur du monde; la Reine de cet empire, c'est Marie, Mère de Dieu.

Qui nous dira la grandeur de cette Reine? la beauté et la perfection de son âme? Pour la pouvoir mesurer il nous faudrait mesurer l'amour filial d'un Dieu pour sa mère, mais l'imagination humaine la plus géniale portée sur les ailes de la foi la plus vive et l'intelligence éblouissante de l'ange lui-même n'en peuvent sonder toute la profondeur.

Et l'on s'étonnerait que l'Eglise catholique ait un culte spécial pour Marie? — Elle ne serait pas l'Eglise de Dieu si elle refusait cet hommage à la Reine du ciel et de la terre.

L'Eglise, celle du temps et de l'éternité, n'a jamais cessé d'honorer Marie, depuis le jour où, sur la croix, le Divin Sauveur la lui donna pour mère. Aussi un hommage et un culte de tendre dévotion s'élèvent-ils à tous les instants, de la terre vers le ciel, pour se mêler aux concerts encore plus harmonieux des saints et des anges, en l'honneur de la Mère de Dieu et des hommes.

Mais parce que nous oublions trop cette consolante réalité surnaturelle qui nous constitue les *enfants véritables* de l'incomparable Mère de Dieu, l'Eglise nous la rappelle, chaque année, d'une manière plus spéciale, par l'institution du mois de Marie.

Ne soyons donc plus indifférents. Invoquons la Très Sainte Vierge, elle est toute-puissante; aimons-la, elle est toute bonne; ayons confiance en elle, elle est notre mère.

De succès en succès

La convention provinciale française de l'Alberta qui se prépare à Edmonton pour le 22 mai prochain obtiendra un immense succès.

L'Alberta veut faire mieux encore que la Saskatchewan et le Manitoba. Le Comité Organisateur compte sur la présence d'un millier de délégués. Cette émulation est des plus louables et nous y applaudissons de tout cœur.

S. G. Mgr Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, et S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., ont accepté l'invitation d'assister à la Convention d'Edmonton, organisée sous le patronage de S. G. Mgr Legal, et l'on peut être assuré d'avance que les journées françaises du 22 et 23 mai feront époque dans l'histoire de l'Alberta.

Partout, des comités paroissiaux s'organisent sous la direction du comité central pour envoyer de nombreux délégués à la convention.

Les trois grandes provinces de l'Ouest auront eu, à des intervalles rapprochés, trois congrès nationaux d'une portée très considérable: à Duck Lake, pour la Saskatchewan, le 28 février; à St-Boniface, le 20 mars, pour le Manitoba; à Edmonton, le 22 mai, pour l'Alberta.

Ce mouvement de réveil dans toute la population française de l'Ouest est bien de nature à encourager tous les vrais patriotes et à les confirmer dans leur conviction que l'élément français, chez nous, a conservé toute la fierté de son origine: il veut rester français et catholique, il affirme sa volonté de survivre au milieu des autres populations, il veut faire respecter sa foi et sa langue, et c'est pour obtenir ce but éminemment noble qu'il se groupe pour s'unir en une solide organisation catholique et nationale.

L'ancienne mère-patrie et la province de Québec n'ont pas à rougir de ceux qui sont venus planter le drapeau français dans les plaines de l'Ouest.

Qui eût songé, il y a seulement un an, à la possibilité d'organiser en quelques mois, trois congrès de la langue française dans nos provinces? Et pourtant il a suffi de lancer le mot d'ordre et d'avoir une foi intrépide dans le sentiment patriotique des nôtres pour que tous répondent à l'appel avec une générosité qui a pu être égalée ailleurs, mais qui n'a certainement pas été dépassée nulle part.

La parole de S. G. Mgr Mathieu au congrès de Duck Lake est profondément vraie: "Nos missionnaires semblent avoir laissé quelque chose d'eux-mêmes à ces lieux qui les ont vu travailler et souffrir, comme ces fleurs qui communiquent leur parfum à tout ce qui les touche."

Terrible requisitoire contre les ecoles neutres

Les aveux d'un condamne à mort

Les soldats Tisseau et Nolot ont été guillotinés au Mans, le 28 mars dernier, en châtiment d'un assassinat.

Avant de mourir, Tisseau a adressé à ses défenseurs cette lettre émouvante, qui mériterait d'être lue dans toutes les écoles neutres:

Le Mans, 25 février 1912.

"J'adresse ces lignes à mes défenseurs qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour me sauver; ils s'en serviront, s'ils le veulent, pour protéger et sauvegarder.

"Ces quelques lignes n'ont donc pour but que de faire savoir que, si moi, d'honnête famille d'ouvriers, *je suis tombé si bas, c'est par suite de l'enseignement reçu dans ma jeunesse.* A l'école on nous enseignait que les parents n'avaient sur leurs enfants qu'une autorité très limitée; que, d'après les lois, les parents n'avaient pas le droit de corriger leurs enfants, que le mal commis au préjudice de ses parents n'était pas un mal et que la loi ne pouvait pas les punir. Voilà ce que nous apprend l'école laïque.

Donc, étant déjà d'un caractère assez enclin au mal, toutes ces idées que j'entendais émettre, que tous les hommes doivent être égaux et qu'il ne doit pas y avoir de riches, ne faisaient que m'exciter, moi qui étais déjà trop porté vers ces idées, et c'est de là qu'est venue ma première faute qui fut cause que l'on m'envoya dans une de ces maisons de correction dans laquelle je devais passer de longues années dans la souffrance, car, M. le directeur de cette maison, au lieu de faire tout ce qui aurait pu ramener beaucoup de jeunes gens comme moi, dans la bonne voie, ne faisait, au contraire, que nous faire sentir son mépris à la moindre faute, c'était les fers et le cachot, et ce directeur qui aurait dû être pour nous un père de famille, ne connaissait qu'un mot très tendre: céder ou crever.

"Je suis sorti de cette maison très malade, après un certain nombre d'années où je n'ai connu que la souffrance avec la haine au cœur pour cette société qui était cause de tous mes maux. Sans métier, livré à mes mauvais instincts et malheureusement comme beaucoup j'ai succombé.

"Cette faute qui vient de me retrancher de la société est devenue pour moi un bien, car c'est dans cette prison du Mans, où j'écris ces lignes que *j'ai trouvé un prêtre qui m'a appris ce qu'est réellement la vie*, car j'avoue ne l'avoir jamais comprise.

"Malheureusement, ces conseils me sont venus trop tard, car en ce moment la peine qui me frappe m'empêchera peut-être de mettre en pratique les conseils que l'on m'a donnés et que j'ai juré de suivre.

"Hélas, je voudrais que ces lignes puissent servir de leçons à beaucoup de jeunes gens qui, comme moi, se laissent tromper par ces idées mensongères que l'on ne cesse de nous répéter. Combien, comme moi, se laissent berner par ces idées trompeuses et qui, un jour peut-être, seront réduits au désespoir. Si je dois mourir, je mourrai en brave, certain que Dieu, plus clément que les hommes, m'a pardonné mes écarts, et j'ai la douce confiance qu'il me recevra près de lui.

"Mais mon cœur saigne à la pensée de mes pauvres parents, qui ne se consolent pas.

"Oh! de grâce, allez les voir et dites leur tout mon repentir et mon immense douleur de les avoir plongés dans le malheur. Ma dernière pensée sera pour eux. J'espère les retrouver là-haut où je ne cesserai de prier pour eux en attendant que nous nous retrouvions."

* * *

Ces lignes nous font toucher du doigt le crime énorme que commettent les politiciens qui imposent au peuple l'école sans Dieu, comme elle l'est en France, aux Etats-Unis et même dans l'Ouest.

Pèlerinage à Ste Anne de Beaupré

L'admirable circulaire de Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina, publiée par le "Patriote" a déjà appris aux lecteurs du "Patriote", qu'il y aura en juin prochain un pèlerinage à Ste Anne de Beaupré. Les catholiques de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba sont cordialement invités à se joindre à nous. Ce pèlerinage sera sous la conduite de Nos Seigneurs Pascal, ou son représentant, Mathieu, et Charlebois.

Les conditions sont les suivantes: Moitié prix — A moins d'indication contraire, dont vous serez prévenus en temps utile. Notre convoi, *Grand Tronc Pacifique*, quittera Edmonton, (Alta) le 17 juin, à 9 hrs a. m., sera à Saskatoon le même jour à 9 hrs p. m., à Régina à 10.30 hrs p. m., à Melleville le 18 à 3.30 hrs a. m., à Winnipeg même jour à 2 hrs p. m., à Fort William le 19 à 1 hr p. m., puis par un bateau spécialement nolisé, à Sarnia, Ont., le 21 à 7 hrs a. m., puis par convoi du G. T. R., à Montréal le 22 à 8 hrs a. m., puis par C. P. R. à Ste Anne vers le soir du même jour.

Nous aurons l'usage de la Basilique dimanche le 23, la messe du pèlerinage sera à 9 hrs a. m.

Les pèlerins achèteront à leur gare respective un billet de 1ère classe pour Québec ou Ste Anne et prendront un reçu de l'agent à la dite gare, A Québec ce reçu-certificat, contresigné par le Secrétaire du Parler Français, leur permettra d'obtenir de l'agent des billets à Québec un billet *gratuit* pour revenir au point de départ. Or, le billet acheté par les pélerins leur permettra, sur n'importe quel chemin de fer, d'aller rejoindre le convoi des pélerins aux endroits indiqués plus haut. — Ainsi les pélerins de Prince Albert, Duck Lake et autres lieux voisins se rendront à Saskatoon le 17 par le convoi du C. N. R. qui laisse Prince Albert à 2 hrs p. m., ceux de tous les points entre Edmonton, Alta., et Warman, Sask., se rendront à Saskatoon par l'Alberta Express le 16, à 8.15 p. m., ceux de tous les points entre Warman et Winnipeg, se rendront à Winnipeg par le même train le 17 (cependant ceux de Vonda, St Denis et Howell pourront se rendre à Saskatoon par le C. N. R., train de 4 hrs p. m.) Les pélerins des autres districts feront en sorte de se rendre soit à Saskatoon, soit à Régina, soit à Winnipeg par un train quelconque — du C. N. R., C. P. R. ou G. T. P., pour l'heure indiquée plus haut —.

Maintenant la réduction obtenue est substantielle. Cependant, nous voulions mieux que cela, c'est-à-dire le *Home Seekers Excursion rate*. Nous croyions et croyons encore y avoir droit. Soyez assurés que si nous ne l'avons pas, ce n'est pas notre faute. Nous n'avons épargné, ni travail, ni dépense, ni voyage. Nous avons plaidé et écrit et avons fait intervenir les influences les plus puissantes. Les Compagnies de chemin de fer ont maintenu leur règlement du 8 avr 1912. C'est celui que je viens d'exposer. — Ce ne sera d'ailleurs qu'une différence de cinq à dix piastres, les autres dépenses étant les mêmes.—

Compatriotes, il faut nous rendre en grand nombre à Ste Anne. Notre patronne nous obtiendra sûrement la grâce de rester fidèles à notre sainte religion et à nos traditions nationales; puis, au Congrès du Parler Français de Québec, en communion d'idées et d'aspirations avec nos frères de toutes les parties des E. U. et du Canada sur l'autel de la patrie nous jurerons de rester catholiques et français toujours, renégats, jamais!

A. P. Bérubé, Ptre.

Prière au *Courrier de l'Ouest*, au *Manitoba*, au *Progrès de Morinville*, aux *Cloches* de St Boniface, de reproduire.

A la Conquête des âmes

Le R. P. Turquetil, O. M. I. va fonder une mission chez les Esquimaux

Nous étions honorés, samedi dernier de la visite du R. P. Turquetil, O.M.I. Ce jeune et vaillant missionnaire, stationné depuis quelques années au Lac Caribou, à plus de 600 milles au nord de Duck-Lake, dans le vicariat de S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., entreprend avec la bénédiction et l'encouragement de son évêque, la tâche ardue et méritoire de fonder une mission permanente chez les Esquimaux, à Chesterfield Inlet, sur les côtes de la Baie d'Hudson.

Dans ses courses apostoliques du nord, le R. P. Turquetil avait visité antérieurement quelques tribus d'Esquimaux, à l'intérieur des terres. Cette fois, il fera le trajet par mer sur un bateau fréteur de la Baie d'Hudson. Il s'embarquera à Québec au commencement de juillet en compagnie d'un jeune missionnaire attendu de France.

A Chesterfield Inlet, les deux braves missionnaires seront dans l'isolement le plus complet, seuls blancs au milieu des Esquimaux, et ne recevant le courrier qu'une fois par année.

Peut-on concevoir plus grande charité que celle qui inspire un tel héroïsme apostolique? C'est toujours de cette façon que l'Evangile s'est propagé dans le monde.

Honneur à ces intrépides conquérants, qui consacrent leur vie au salut des âmes abandonnées!

Ne se trouve-t-il pas parmi nos lecteurs des cœurs généreux qui voudraient pouvoir participer à ce sublime apostolat? Elles peuvent le faire dans leur condition actuelle en contribuant par leur aumône, si minime soit-elle, au soutien de cette mission. Nous leur faisons donc un chaleureux appel, et nous croyons que toute famille chrétienne devrait tenir à honneur de contribuer à cette œuvre. Cette aumône si bien placée attirera sur vous la bénédiction divine.

Adressez votre contribution à S. G. Mgr Charlebois, à LePas, Man. Les dons les plus humbles seront acceptés.

La fondation de cette mission de Chesterfield Inlet exige de considérables dépenses. Le missionnaire doit amener avec lui de Québec son bois de construction, du charbon et des provisions pour toute l'année.

Le Patriote publiera prochainement une série d'intéressantes notes sur la vie, les mœurs et les coutumes du peuple Esquimau, pour lequel le R. P. Turquetil et son compagnon de mission vont dépenser leur vie. Nous devons ces notes à l'obligeance du missionnaire lui-même, qui les a recueillies au cours de ces premiers voyages chez ces pauvres peuplades, perdues dans les glaces de l'extrême-nord.

La Féderation Catholique Manitobaine

La nomination des délégués au Conseil Central de la Fédération Catholique se continue avec entrain. Avant peu toutes les paroisses du Manitoba y seront représentées.

Voici une liste des délégués choisis récemment, s'ajoutant à celle que nous avons publiée déjà: à Ste Rose du Lac, M. le baron Octave de la Rue du Can; Sifton, Ivan Stephaniuck; Lorette, Emile Décarie; Ile des Chênes, Arthur Trudeau; Oak Nook, Bertrand Plante; Bruxelles, L. Hacault; St François Xavier, J. P. McDougal; St Boniface, Dr Lachance; LaSalle, Delphis Légaré; Thibeauville, Hormisdas Fontaine; paroisse allemande St Joseph de Winnipeg, Joseph Kraemer; St Joseph, Man., Treffle Danault; Transcona, Laurent Tougas; Fannystelle, Henri Piché et Alfred Hamel; Augusville, W. J. Vercovetzki; West Selkirk, J. E. Mailhot.

CURIEUX DOCUMENT

"Acacia", les Knights of Columbus et le "Bulletin Officiel du Grand Orient de l'Uruguay"

La Bastille, revue antimaçonnique publiée à Paris, nous apportait dans son numéro du 10 février, sous la signature de son directeur, M. Copin Albancelli, un article sur les *Chevaliers de Colomb* que nous reproduisons ci-dessous, à titre documentaire.

Cette pièce pourra faire sourire et réfléchir. Nous l'avons soumise à l'une des plus hautes autorités ecclésiastiques et c'est avec son approbation que nous la publions aujourd'hui.

Ce sont de simples réflexions inspirées à l'auteur par la lecture d'un article de l'*Acacia*, l'organe officiel de la Franc-Maçonnerie. L'*Acacia* ne fait que citer avec de [illegible] commentaires une communication du *Bulletin Officiel du Grand Orient de l'Uruguay*.

Voici l'article de *La Bastille*:

"Que sont les Chevaliers de Colomb ?" se demande l'*Acacia*. Et voici la réponse que donne cette revue maçonnique.

"Disons-le tout de suite: c'est une milice active et *secrète*, créée par l'ambition cléricale.

"Cette nouvelle milice, dont l'organisation est analogue à celle de la célèbre Compagnie de Jésus, vainement compromise, a pour but d'organiser tous les éléments susceptibles d'être fanatisés et de les lancer, selon les instructions données par des chefs inconnus, contre tout ce qui peut représenter les conquêtes de la liberté de conscience."

"Les adeptes sont recrutés avec soin parmi les cléricaux les plus enthousiastes. Par des grades successifs conférés à chacun dans la mesure de sa capacité et de ses aptitudes, ils parviennent à connaître peu à peu le but de l'association.

Et quel est le but de l'association des *Chevaliers de Colomb* ?

L'*Acacia* donne cette réponse:

"Le but caché est de supplanter les éléments catholiques français du Canada et des Etats-Unis, de s'emparer un jour du pouvoir religieux dans les deux pays et de former une seule religion : le catholicisme anglais."

A propos de l'organisation, l'*Acacia* ajoute :

"Evidemment, l'on ne communique à l'adepte que la partie correspondant au grade que l'on juge prudent de lui conférer. Et c'est à raison de ce grade que l'on donne une tâche appropriée à chacun."

"Bref nous sommes en présence d'une nouvelle forme de jésuitisme qui procède, en chaque pays, suivant les intérêts que le cléricalisme doit y défendre ou y développer."

La première question qui se pose est celle-ci :

Comment les francs-maçons rédacteurs du *Bulletin Officiel du Grand de l'Uruguay*, dont l'*Acacia* n'a fait que reproduire l'article, ont-ils si bien informés du but secret de l'Association des *Chevaliers de Colomb*, bien que celle-ci soit secrète et se recrute, nous dit-on, "parmi les cléricaux les plus enthousiastes" ? Est-ce que, par hasard, il y aurait des francs-maçons qui parviendraient à se faufiler parmi les cléricaux les plus enthousiastes ?

Les "Chevaliers" ne connaissent que peu à peu l'objet de l'association dont ils font partie, nous dit l'*Acacia* : on ne leur en communique qu'une partie à chaque grade "que l'on juge prudent de leur conférer" et en dépit de ces précautions, les rédacteurs du *Bulletin du Grand Orient de l'Uruguay* sont complètement informés. Voilà qui donne à penser !

Car comment sont-ils si bien mis au courant et du but caché et de la mystérieuse organisation de groupes superposés, grâce à laquelle les innocents catholiques qui sont attirés dans l'association ne se doutent pas du vrai but qu'elle poursuit ? Est-ce que par hasard ils en feraient partie ? En ce cas, remarquons-le bien, il ne suffirait pas qu'ils figurent parmi les adeptes inférieurs. D'après ce qu'ils nous révèlent eux-mêmes de l'organisation, ils compteraient évidemment, puisqu'ils sont complètement informés du but, parmi les initiés supérieurs.

N'est-ce pas cela ? Alors, il faut qu'ils aient des gens à eux parmi les chefs de l'associations.

A moins que la Maçonnerie ne soit tout simplement la mère de l'association des *Chevaliers de Colomb* et que ces *Chevaliers*, tout catholiques qu'ils se prétendent et qu'ils se croient, ne soient au nombre, sinon "des Enfants de la Veuve", du moins de ses petits-enfants.

Il faut nécessairement admettre l'une de ces trois hypothèse ou n'attribuer aucune valeur aux renseignements que les rédacteurs du *Bulletin Officiel du Grand Orient de l'Uruguay* ont pris la responsabilité et que ceux de l'*Acacia* ont jugé bon de transmettre à leurs lecteurs. Or, ils affirment comme s'ils étaient certains de ce qu'ils disent. Est-ce qu'ils mentiraient ? Que ce serait vilain de la part des francs-maçons !

Ce petit fait sans qu'il en ait l'air, est plein d'enseignements que l'*Acacia* est bien imprudent de nous avoir donnés. Il montre en effet mieux que ne le feraient de longs raisonnements, le danger des sociétés secrètes ou discrètes à figure catholique. Ces sociétés sont ou issues de l'Ennemi, ou pénétrées par lui. Que si quelques-unes, ayant été constituées dans un bon but par des fondateurs de bonne foi ne sont pas encore pénétrées elles le seront fatalement. Il est impossible qu'elles résistent toujours à l'assaut des "casseroles" ennemies.

Combien il est opportun de se rappeler ici les conseils que donnait le juif Piccolo-Tigre à ses complices de la Haute Vente : "Affilier à toute sorte de congrégations telles quelles, *pourvu que le mystère y domine*, toute espèce de gens"... "Créez par vous-mêmes, ou mieux encore, faites créer par d'autres des associations"..." Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même, ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes ; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper"...

Ne suffit-il pas de cela pour nous faire comprendre quel prix l'adversaire attache à tout ce dans quoi le mystère est introduit, à toute association qui se présente comme discrète, à toutes celles qui imposent un serment, quel qu'il soit, à leurs nouveaux adhérents !

COPIN ALBANCELLI

Les résolutions de la Convention française du Manitoba

Au moment où l'on s'occupe si vivement du grand Congrès de Québec et de la question scolaire manitobaine, il sera intéressant de relire les résolutions adoptées par la convention française du Manitoba le 20 mars dernier.

LE CONGRÈS DE QUÉBEC

Les représentants de l'élément français du Manitoba, réunis en convention, convoquée par la *Section manitobaine de la Société du Parler français au Canada* résolvent :

a) Qu'ils adhèrent de tout cœur à la manifestation du Congrès de la langue française en Amérique, qui aura lieu à Québec du 24 au 30 juin prochain.

b) Qu'ils expriment leur inviolable attachement à la langue ancestrale et leur inébranlable détermination de ne reculer devant aucun sacrifice pour conserver à leurs descendants ce précieux héritage qui, avec leur foi, constitue le moyen le plus efficace de conserver leur entité religieuse et nationale et leur caractère distinctif comme groupe français de l'Ouest.

c) Que, pour répondre à l'appel des dévoués organisateurs du Congrès de Québec et leur donner l'assurance de leur cordial appui, ils s'engagent à travailler de toutes leurs forces, chacun dans leur sphère respective, au recrutement des membres et à y intéresser les sociétés nationales dont ils font partie.

d) Qu'ils prient respectueusement Messieurs les Curés de langue française de bien vouloir organiser ce recrutement dans leurs paroisses et d'engager fortement leurs paroissiens, hommes, femmes et enfants, à inscrire leurs noms au livre d'or du Congrès.

e) Qu'ils invitent non seulement les individus mais aussi les collectivités à se faire inscrire sur ce livre d'or, comme les communautés religieuses, les sociétés nationales et les cercles de chaque ville et paroisse.

f) Qu'ils expriment le vœu que chaque société et chaque paroisse délèguent un ou plusieurs représentants au Congrès de Québec, et que ceux-ci se joignent aux pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré qui partiront de Regina, de Prince-Albert et de Saint-Boniface.

II

LA QUESTION SCOLAIRE

a) Considérant que par la Constitution de la province, l'Acte du Manitoba de 1870, sanctionné par le Parlement impérial, il est expressément pourvu que la langue française tout comme la langue anglaise devra être langue officielle dans la dite province :

b) Considérant que l'Ouest a été découvert et évangélisé par des hommes de race et de langue française :

c) Considérant que la race française a été la première à s'établir dans l'Ouest et constitue encore une partie considérable de la population :

Il est résolu :

a) Que sincèrement attachés à la Constitution de leur pays et à l'Auguste Souverain, qui préside aux destinées de l'Empire Britannique, les loyaux sujets de langue française de Sa Majesté, habitants de la province du Manitoba, regrettent que les autorités législatives, à qui ce devoir incombe, aient refusé jusqu'à ce jour de se conformer aux ordres et aux instructions contenus dans la décision du Comité judiciaire du Conseil Privé, relatifs aux droits des Catholiques en matière scolaire, et qu'ils expriment leur détermination ferme et énergique de continuer à réclamer les droits que la loi naturelle, la constitution de la province, la décision susdite et la conscience assurent à la minorité catholique du Manitoba.

b) Qu'ils donnent à S. G. Mgr l'Archevêque de St Boniface l'assurance de leur pleine et entière adhésion à toute direction émanant de son autorité épiscopale sur cette grave et vitale question qui agite le pays depuis 1890.

c) Qu'ils ne cesseront l'agitation constitutionnelle, qu'ils font depuis bientôt vingt-deux ans, que lorsque justice complète leur aura été rendue.

A propos de la France

Nous publions sous toute réserve, le fait suivant qui nous vient de bonne source. Pour qui connaît Pie X, la chose n'est pas extraordinaire, mais elle est si consolante, que nous en faisons part à nos lecteurs.

"La veille ou l'avant-veille du consistoire, les nouveaux cardinaux allaient être reçus par le Saint-Père et attendaient dans un salon communiquant avec les appartements de Pie X. Comme l'heure passait et que Sa Sainteté ne venait pas, le cardinal Bisleti entrouvrit la porte du bureau du Saint-Père, et que vit-il?... Pie X, à genoux, en prière et élevé de terre à une certaine hauteur. Il referma la porte et revint très ému. Le bruit léger qu'il avait fait avait tiré le Pape de son extase. Pie X entra le visage rayonnant et transfiguré, et ses premières paroles furent textuellement celles-ci: *"Oh! que la sainte Vierge est bonne! Elle vient de me consoler grandement en me donnant l'assurance que la France serait sauvée."* Et le lendemain, il adressait aux cardinaux français le discours prophétique si émouvant et si consolant à la fois, que tout le monde connaît. Il n'exprime pas un vœu, une espérance: c'est une *affirmation*, dont le fait précédent donne l'explication."

Voici d'ailleurs les paroles de Pie X qui ont trait à la France.

"Que vous dirai-je à vous, maintenant, chers fils de France, qui gémissez sous le poids de la persécution?

Le peuple, qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims, se convertira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Evangile dans le monde presque entier — et beaucoup l'ont scellée de leur sang; — les prières de tant de saints qui sont pressés d'avoir pour compagnons dans la gloire céleste leurs frères bien aimés de leur patrie; la piété généreuse de tant de ses fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique; et, par dessus tout, les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines.

Les fautes ne resteront pas impunies; mais la fille de tant de mérite, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais.

Un jour viendra — et nous espérons qu'il ne tardera guère — où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui lui répètera: "Ma fille, pourquoi me persécutes-tu?" Et sur sa réponse: "Qui es-tu, Seigneur"? la voix répliquera: "Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même." Et elle, frémissante et étonnée, dira: "Seigneur, que veux-tu que je fasse?" Et lui: "Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée. Réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille première-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter comme par le passé mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre."

B. P. de l'Immaculée Conception

La dépossession des droits du Keewatin

L'argument invoqué et sa refutation

L'article 10 du chapitre 62 des statuts refondus de 1906 dont j'ai donné la filliation, n'est autre chose que la "clause scolaire" de 1875—sauf que le pouvoir d'édicter des ordonnances est maintenant confié à un Commissaire nommé par le gouvernement fédéral, avisé par un conseil que le même gouvernement a le droit de constituer, ce qu'il n'a pas jugé à propos de faire depuis que les provinces d'Alberta et de Saskatchewan ont été détachées des Territoires.

De cette situation, M. Monk tire les déductions suivantes: sans conseil, le Commissaire ne peut édicter d'ordonnances permettant l'établissement d'écoles. Or, il n'y a pas de conseil, donc pas d'ordonnances, donc, pas d'écoles, donc, pas de droit. "No vested rights "of any kind could arise under a "clause of that kind until it beca-"me effective by the creation of a "Council."

Ce conseil, le ministère Laurier a refusé de le constituer; le ministère Borden, dont M. Monk fait partie, a également refusé de l'organiser. MM. Borden, Monk et Pelletier invoquent maintenant l'inexistence de ce conseil comme preuve de l'inexistence des droits qui ne pouvaient s'exercer que sous l'autorité de ce conseil.

N'est-ce pas là ce qu'on appelle, en langue de basoche "plaider sa propre turpitude?" Quand un pouvoir souverain a reçu du parlement de son pays le pouvoir et la liberté d'exécuter les lois et qu'il refusa de le faire, peut-il à bon droit invoquer l'inexécution des lois comme preuve de leur absence?

Quand celui qui tient dans ses mains la source d'un droit la tarit ou la détourne, peut-il en contester l'existence, sous prétexte que celui qui le réclame n'a pas su s'en prévaloir?

M. Pelletier tombe également dans le plaidoyer "de turpitude ministérielle". Il s'y enfonce même un peu plus. Il avoue que le 18 novembre 1910, M. White, commissaire du gouvernement, communiqua à Ottawa certaines démarches que Sa Grandeur Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, avait faites pour obtenir que le gouvernement lui permît de constituer des écoles. Laurier est resté sourd à cette voix, le misérable! et les hommes qui ont renversé Laurier pour le châtier de ses crimes ont fait exactement comme lui.

La vigne de Naboth

La situation serait compliquée pour qui? pour la province du Manitoba?

Imposons-nous ces territoires au Manitoba? Le Manitoba demande au gouvernement une immense étendue de terre. Le Manitoba est, en présence du gouvernement d'Ottawa, dans la situation de n'importe lequel d'entre vous, qui désirant acheter de son voisin une propriété grevée d'une servitude quelconque, s'attendrait naturellement à recevoir une réponse de ce genre: "Très bien, mon ami, je suis prêt à vendre ma terre; mais je l'ai grevée, en faveur d'un tiers, d'une servitude perpétuelle: — un droit de passage, ou un droit d'occupation d'une partie de la terre." Songeriez-vous alors à répondre: "Vous êtes plus fort, plus riche que votre voisin: abolissez cette servitude. S'il proteste, faites-le taire; s'il réclame, ruinez-le en procédures, ou corrompez les juges — mais je veux cette terre franche de toute obligation." "Dépossédez Naboth", c'est très ancien. Mais aujourd'hui comme au temps d'Achab, cela s'appelle encore la dépossession; et la dépossession, accomplie par n'importe quel fort contre n'importe quel faible, quelque riche, quelque puissant que soit le fort — j'irai plus loin — la dépossession accomplie surtout quand le faible est infirme, est odieuse et mérite plus la réprobation et l'indignation que quand elle se pratique à l'endroit de celui qui a pieds et poings pour se défendre. (Longues acclamations).

HENRI BOURASSA
au Monument National.

La tragedie du "Titanic"

Sous ce titre, le *"Morning Leader,"* de Régina, fait les réflexions suivantes sur les humiliations de de la science moderne dans le naufrage du "Titanic":

"Le "Titanic" était le *dernier mot* de la construction navale. Il semblait pratiquement impossible qu'un désastre lui arrivât. On avait utilisé pour le construire tout ce que le génie humain a inventé en fait de protection contre les dangers de l'océan. Son premier voyage s'annonçait comme un triomphe pour la compagnie dont il portait le drapeau.

"Au lieu du triomphe et de la joie, nous sommes en face de l'horreur et du deuil. Tous les autres désastres maritimes sont éclipsés par celui d'aujourd'hui. Nul naufrage n'avait encore fait autant de victimes.

"Nous nous vantons souvent des merveilles accomplies par la science moderne, l'épouvantable tragédie de dimanche soir montre combien sont faibles les efforts de l'homme. Le triomphe de la construction vint se heurter aux forces de la nature; le génie qui inventa la télégraphie sans fil, les braves efforts des marins accourus au secours, tout cela fut impuissant à prévenir le plus grand des désastres maritimes....

La science de l'homme a accompli son œuvre. On avait construit un bateau que tous prétendaient vainement audessus de tout danger; toutes les mesures de protection sont prises; les officiers sont des hommes de choix, des marins d'expérience et de courage. Hélas! à quoi donc la science de l'homme a-t-elle servi?

Ce bateau, le "dernier mot" de la science n'est plus qu'une masse d'acier tordu et brisé, gisant au fond de l'océan.... La tragédie du "Titanic" a démontré la faiblesse de l'homme et le néant de ses œuvres.

RECTIFICATION TROUVÉE DANS UN JOURNAL A SENSATION

"La nouvelle reproduite dans nos colonnes et disant qu'à Versailles, une cuisinière se serait brûlée la cervelle par amour, est démentie en ce sens que ce n'est pas à Versailles que le fait s'est compli, mais à Melun; que ce n'est pas une cuisinière, mais un dragon, et que ce n'est nullement par amour, mais dans un accès de folie, qu'il s'est non pas brûlé la cervelle, mais pendu."

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE VI
(1870-80)
(Suite)

A l'issue de la première séance, comme c'est la coutume, paraît-il, dans toutes les provinces anglaises, M. l'orateur nous invita tous à sa chambre, où quantité de bouteilles de Champagne furent vidées, le vieux Tradel suffisant à peine à les déboucher.

Lorsque les débats proprement dits s'ouvrirent, ce qui eut lieu dès la discussion du discours du Trône, de vives passe d'armes s'échangèrent entre la droite et la gauche.

Cette pauvre gauche cependant n'était pas forte, elle ne comptait que cinq membres, et son chef paraissait être Ned Hay, car c'est lui qui parlait le plus souvent et le plus longtemps. John Norquay et John Sutherland étaient ses lieutenants, mais ce dernier était loin d'être orateur.

On sortait d'une époque troublée, et on peut croire que plus d'une allusion y fut faite et interprétée suivant les opinions et les dispositions d'un chacun. En un mot, il y avait à la Chambre des *Schultistes* et des *Riellistes*.

Mais le procureur général ne ménageait pas ses adversaires, et quoique tout fut dit en langage parlementaire, il leur lançait parfois des pointes qui ne mettaient pas les rieurs de leur côté. Et il était doué d'une telle éloquence que tous l'écoutaient avec un réel intérêt.

L'une des principales mesures passées à cette session fut la loi des écoles, basées sur celle de Québec. Les catholiques et les protestants avaient le contrôle de leurs écoles respectives, et se partageaient les octrois d'argent proportionnellement à leur population. C'est le système que nous aurons également au Nord-Ouest jusqu'à 1892. Ici cette loi fut abrogée en 1890, au mépris de tout droit et de toute justice, et des écoles neutres, dites nationales, lui furent substituées. C'est cette violation de nos droits les plus sacrés qui fera souffrir si cruellement le vieil archevêque de St Boniface.

PROVINCE DE ST-BONIFACE — FONDATION DU "MÉTIS" — FÉNIENS

Beaucoup d'événements importants se passèrent encore au Manitoba en 1871. Je les mentionnerai sommairement:

1o. La fondation par M. Royal du premier journal à l'Ouest des Grands Lacs. Il s'appela le "Métis". C'est aujourd'hui le "Manitoba".

2o. L'érection du diocèse de St Boniface en métropole.

3o. L'invasion fénienne.

C'est à l'occasion des deux derniers événements qu'on verra Riel pour la dernière fois à St Boniface.

D'abord, lorsque Mgr Taché fut élevé à la dignité d'archevêque, Riel lui lut une adresse dans sa cathédrale.

Ensuite, lors des Féniens, nous le verrons avec un grand nombre de Métis, venir offrir ses services au gouverneur Archibald, à St Boniface même, près du *Magasin Rouge*.

Beaucoup de mes lecteurs savent ce qu'on entend par Féniens. Pour ceux qui ne le savent pas, je dirai en raccourci que c'est une société d'Irlandais qui ont juré une haine mortelle à l'Angleterre. Ils s'efforcent de lui faire le plus de mal possible dans toutes les parties du monde, mais c'est aux Etats-Unis qu'ils sont le plus nombreux.

Le Canada étant possession anglaise, cela suffit pour que les Féniens y fassent du trouble de temps en temps. Ainsi en 1866 ils ont fait une incursion dans la Province de Québec, par l'Etat du Vermont, et il a fallu envoyer des troupes contre eux.

Les troubles de la Rivière Rouge étaient une occasion toute trouvée pour les attirer ici, et lorsqu'ils virent les Métis si maltraités ils se crurent sûrs de les avoir avec eux.

Voilà pourquoi ils vinrent à Pembina dans l'automne de 1871, conduits par O'Donoghue et d'autres chefs. Mais les Métis ne voulurent pas se joindre à eux. Au contraire, les autorités les ayant priés de s'organiser pour repousser les envahisseurs et soutenir le drapeau britannique, ils écoutèrent la voix de leur chef, Riel, qui leur demandait la même chose. Et les Féniens, les voyant prêts à les combattre, au lieu de les recevoir comme des libérateurs, n'osèrent aller plus loin et se dispersèrent.

Donc Riel conservait encore une fois la Rivière Rouge et tout le Nord-Ouest à l'Angleterre.

Mais cela ne lui obtiendra pas la reconnaissance des Anglais. Ils redoubleront si possible leur acharnement contre lui.

Sa tête était déjà mise à prix par le gouvernement d'Ontario. Maintenant celui du Manitoba va le mettre hors de loi, le déclarer *out law* c'est-à-dire qu'il peut être tué comme un chien par n'importe qui et personne n'aura rien à dire.

Il fut donc obligé de s'exiler et on ne le revit plus.

Il partit avec Lepine, et ils passèrent l'hiver à St Paul. Mais celui-ci ne put supporter cet éloignement des siens plus longtemps, et comme il n'avait jamais craint le danger, il vint l'affronter encore une fois. Il fut pris, jugé et condamné à mort comme coupable de la mort de Scott. Mais sa sentence fut commuée en deux ans d'emprisonnement et à la perte de ses droits politiques pour toujours. C'est ainsi qu'on traitait nos chefs.

André Nault eut aussi un procès pour avoir commandé le peloton d'exécution, mais il fut plus heureux que Lepine. Le jury ne put s'accorder sur un verdict, grâce à Amable Marion qui, ayant enlevé son paletot, se mit à l'étendre sur le plancher en disant: "Je me prépare à passer la nuit ici, si c'est nécessaire, mais jamais je ne déclarerai cet homme coupable". Et Nault fut relâché.

(A Suivre)

DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU
PAR
LE FRANC-TIREUR
Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

DEUXIEME PARTIE

Dans le Sahara

X

LE PUITS EMPOISONNÉ — EL GOLÉA

(Suite)

Il n'y avait qu'une chose que Dorel ne pouvait pas avaler, c'était le poteau qu'il avait traîné pendant onze kilomètres et qu'il était forcé de laisser là pour ceux qui viendraient dans la suite.

Avez-vous jamais contemplé, lecteur, en face des horizons infinis du désert ou de l'océan, les splendeurs d'une belle nuit d'orient?....

Si vous n'avez jamais eu ce délicieux plaisir, vous ne saurez concevoir qu'imparfaitement ce que je ne saurais vous exprimer qu'à demi: Ce doux état nonchalant qui tient de la veille et du rêve, cette sereine et calme volupté qui rend le corps plus léger et l'âme moins songeuse, lorsque vous vous trouvez isolé, en quelque sorte anéanti entre la terre sombre qui dort et le ciel rayonnant qui veille, entre ces pâles reflets des vagues ou du sable scintillants comme des débris d'étoiles et ces astres radieux qui étincellent là-haut comme un bouquet d'or sur le manteau bleu du ciel.

Celui qui écrit ces lignes a vu ce vague et divin spectacle; il a joui de cette douceur, il ne pourra l'oublier, malheureusement il ne sait pas le peindre.

Ce soir là, nos deux amis, Dorel et Moreau, assis devant leur tente, se laissaient aller au charme de cette rêverie en regardant les spirales bleuâtres que leurs cigarettes faisaient monter vers le ciel.

En avant, en arrière, partout autour d'eux s'étendait l'immense désert du Sahara resplendissant sous la pure et douce lumière de la lune et des étoiles.

Tout près, sur la droite, un rocher, masse énorme, s'élevait vers le ciel, jetant sa grande ombre dans la nuit.

C'était le *Ksar*.

Quelques gourbis en couronnent la crête silencieuse.

C'est sur ce pic presque inaccessible que se nichait jadis tout entier le petit village arabe d'El-Goléa.

C'est là qu'en 1900, lors de la dernière conquête du Sud par nos troupes, les intrépides "Joyeux" allèrent chercher à la baïonnette les fanatiques musulmans qui semaient la discorde aux environs.

En présence de ces roches abruptes, on a peine à comprendre qu'il se soit trouvé un pied humain assez agile pour en gravir les anfractuosités et en prendre possession.

Mais l'énigme est vite résolue quand on a pu voir une fois la furie qui entraîne le soldat français et le fait se jeter au plus fort de la mêlée sans aucune crainte de la mort.

Au pied du roc se rangent une centaine de gourbis.

Plus en avant, une petite chapelle indique la présence de Celui qui est partout.

C'est là que passent leur vie, dans un dévouement continuel, trois Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, seuls vestiges de la France, seuls souvenirs de la patrie dans ces régions perdues.

Ah, la patrie!... c'est vers elle que s'envolaient les rêves des deux pauvres turcos, arrivés enfin la veille, après d'incalculables fatigues. Comme elle apparaît belle et chère, la patrie, quand on est obligé de vivre loin d'elle. Ceux-là seuls peuvent le comprendre entièrement qui ont connu l'exil avec son isolement et ses privations.

—Vois-tu, Dorel, la petite étoile qui se balance là-haut, c'est l'étoile polaire. Elle nous indique la France... Quand la prendrons-nous pour guider nôtre marche?...

—Toi, mon vieux, tu la prendras bientôt, car elle te sourit, mais moi, vois-tu je suis encore destiné pendant longtemps à ne regarder que celle-ci... Et en se détournant à regret, il indiqua la Croix du Sud.

Les yeux perdus dans l'horizon sans fin, les deux amis restèrent ainsi longtemps sous le charme enivrant et dangereux du rêve, puis, peu à peu, entraînés par la fatigue, ils se laissèrent dominer par le sommeil.

Une vie nouvelle allait s'ouvrir devant eux.

Jusque-là, ils n'avaient guère fait que de se promener en amateurs sur un chemin dangereux sans doute, mais pourtant déjà connu en partie du monde européen.

Désormais, il leur faudrait marcher de l'avant sur un terrain absolument inconnu, sans point de repère, sans puits, sans oasis.

Il leur faudrait affronter la fureur et la traîtrise des cruels Touaregs qui font dans ces parages le commerce des esclaves.

Il leur faudrait défendre chaque jour pied à pied et au péril de leur vie le peu de terrain qu'ils auraient conquis la veille.

Il leur fallait marcher vers Tombouctou par les routes inexplorées du Touat, du Tidikelt et du Gourara.

El Goléa est en effet le dernier poste militaire occupé par nos troupes au sud de l'Algérie.

(A Suivre)

Les illusions d'un anglomane

N. B. DÉFENSE à tous ceux qui sont entichés d'un amour excessif pour l'étude de l'anglais de lire ceci.

———

Le dialogue suivant est imaginé par M. l'abbé Gaire, le vaillant colonisateur du sud de la Saskatchewan, qui fait publier à Lille en France, un charmant bulletin trimestriel intitulé "Le Défenseur du Canada catholique et français."

(DIALOGUE)

(Suite et fin)

LAFRANCHISE

Plus ils connaîtront bien ces deux langues principales du Canada, plus ils seront supérieurs à ceux de leurs concitoyens Canadiens qui ne posséderaient que l'anglais, plus ils pourront s'imposer aux autres et les dominer de très haut.

J'allais oublier une observation d'une extrême importance:

Certains parents font apprendre simultanément les deux langues, française et anglaise, à leurs enfants; d'autres commencent par l'anglais seul. Que faut-il penser de ces deux méthodes?

Cette dernière est absolument fausse et funeste: l'enfant qui a commencé par épeler l'anglais et par s'habituer à la lecture anglaise ne pourra, plus tard, se mettre à la lecture française sans des difficultés si énormes qu'elles le dégoûteront du coup du français. Et il est à peu près certain que cet enfant fera plus tard de l'anglais sa langue préférée.

Apprendre simultanément les deux langues est moins mauvais; cependant, le raisonnement et l'expérience prouvent que le petit Français doit commencer par l'épellation et la lecture françaises seules, et que c'est seulement quand il possèdera assez largement la lecture et la composition française qu'il pourra aborder sans danger l'étude de l'anglais. Il est même à remarquer qu'il fera dans cette langue des progrès d'autant plus rapides qu'il aura mieux connu au préalable le français, c'est ce que prouve sans conteste une expérience de tous les temps.

Mais à quelle école les parents devront-ils envoyer leurs enfants? En principe, ce sera à l'école la plus française. Tout d'abord ce sera à l'école exclusivement française, puis à l'école soit mixte, soit même exclusivement anglaise. Si pour faire progresser plus vite l'enfant dans l'anglais l'on choisit l'école exclusivement anglaise, cela ne devra pas durer trop longtemps, de peur que l'enfant n'oublie son français et ne prenne complètement la mentalité de la littérature anglaise.

Après ce cours d'anglais, l'enfant devra revenir à l'étude du français afin de bien fixer dans son esprit la mentalité de sa langue maternelle qui doit toujours rester sa langue préférée.

Malheureusement ces vérités sont restées trop méconnues au Canada dans ces derniers temps Voilà pourquoi nous y voyons tant de petits Français et tant de petites Françaises qui ne savent écrire qu'en anglais à leurs parents, du pensionnat anglais où ils ont été placés.

Sous prétexte que l'anglais était nécessaire, l'on a commencé par envoyer ces enfants à l'école publique anglaise du voisinage, puis on les a envoyés, pour se parfaire, dans quelque pensionnat anglais. Ces enfants arriveront ainsi à savoir assez bien l'anglais, mais il leur deviendra impossible de savoir jamais le français. Dépaysés, par conséquent, au milieu des Français, ils rechercheront de préférence la société anglaise dont ils auront en tout la lourde mentalité; ils seront ainsi perdus à jamais pour leur race!

Pourtant il eût été si simple d'initier ces enfants à la lecture française tout d'abord (il y a tant d'écoles pour cela), puis de les envoyer à l'école anglaise, quelque temps, pour les renvoyer pour finir aux écoles-pensionnats français.

En procédant ainsi, ces enfants connaîtraient convenablement les deux langues principales du Canada, tandis qu'en agissant comme on l'a fait ils n'en connaitront qu'une: la moins importante pour eux. Et cette chose qui est déjà très funeste quand il s'agit de garçons, devient absolument insensée quand il s'agit de filles.

Espérons que tant de preuves et de lumière vont enfin faire éclater la vérité. Espérons que la plaie d'engouement anglomane qui nous ronge va enfin guérir, et que tant de sots préjugés accumulés dans ces derniers temps en faveur de l'anglais vont enfin s'écrouler.

Qu'on ne l'oublie pas: les Français au Canada apprendront toujours assez l'anglais; mais à moins d'une vigilance inlassable de la part de tous, ils sont grandement en danger de rester toute leur vie des ignorants de la langue de leur père.

Voilà le péril que nous avons d'autant plus le devoir de conjurer qu'il est plus facilement conjurable. Il suffit d'une réelle vigilance et d'un peu de bonne volonté pour tenir ferme dans la lutte présente et pour remporter, à la fin, une victoire dont les heureuses conséquences sont réellement incalculables.

A l'œuvre donc, M. Lesau, marchons d'accord avec tous les bons Français du Canada, pour y maintenir une langue qui a été en ce pays la première langue civilisée. C'est elle qui a policé le Canada; c'est elle qui y a dominé pendant des siècles. Sachons donc la faire respecter par tous ces étrangers qu'elle a vu venir ici longtemps après elle!

Choses de France

(Suite et fin)

Nous en consommons des ministres! Et ceux qui changent le plus souvent ce sont ceux dont la fonction aurait le plus besoin de stabilité. Nous avons changé 59 fois de Ministre de l'Intérieur, 57 fois de Ministre de la Guerre, 51 fois de Ministre de la Marine et 49 fois de Ministre des Affaires Etrangères!

Pantins politiques

Nos pantins politiques sont actionnés par les Puissances Occultes qui mènent la France. Dès qu'ils ont fait leur besogne ou qu'ils regimbent, crac! on coupe la ficelle et ils tombent. Il y en a toujours pour les remplacer. Mais à la fin on s'aperçoit que plus les ministères changent, plus c'est la même chose et dame! on se demande s'il ne serait pas temps de revenir à un régime traditionnel d'autorité, qui se passerait des boniments électoraux, enverrait les politiciens planter leurs choux et mâterait l'anticléricalisme maçonnique et la finance juive.

Le peuple n'est plus content

La foule des mécontents grossit tous les jours en France. Cela inquiète nos dirigeants car ils savent que lorsque le peuple français n'est pas content il est capable de tout, même d'applaudir au rétablissement de la Monarchie que prépare actuellement une minorité disciplinée, ardente et combative. Maurras, Daudet et toute la jeunesse qui les suit récoltent à coup de propagande des troupes nouvelles en vue du "coup de force" annoncé et préparé au grand jour.

Les mains du parti républicain et la ploutocratie juive sentent que la nation aspire après un maître empereur ou roi. Le Duc d'Orléans ne ferait pas leurs affaires. Ils vont alors tenter une alliance avec le Prince Victor Napoléon qui ne peut réussir sans leur concours et dont les traditions sont plutôt révolutionnaires.

On fait partout la conspiration du silence au sujet de cette "réaction" qui couve en France. C'est pour cela mon cher Adolphe que j'ai tenu à en instruire nos amis du Canada. L'avenir dira si j'ai eu raison...

L'antimilitarisme aux abois

Ça va mieux, t'écrivais-je au début de ma lettre. Le renouveau patriotique qui se manifeste depuis quelques mois le prouve et l'on peut dire que l'antimilitarisme est près de mourir. Le trop fameux Hervé fait déjà sa confession et renie ses violences et ses blasphèmes contre la Patrie, le Drapeau et l'Armée. Les retraites militaires sont rétablies et l'on flanque des tripotées aux individus qui veulent protester contre ces utiles manifestations de notre âme guerrière. Un enthousiasme grandissant soulève le pays pour l'aviation militaire. La presse a déjà recueilli trois millions par souscriptions afin d'augmenter notre armée aérienne. Des villes, des associations privées, des groupes de patriotes, offrent des aéroplanes au Ministère de la Guerre. Les aviateurs sortent de terre comme par enchantement.

Quand je te disais que le peuple français se réveillerait!

Trente années de déchristianisation

Il y a encore beaucoup à faire malheureusement au point de vue moral, religieux. Trente ans de déchristianisation ont augmenté dans des proportions effrayantes l'armée du crime. Et cette armée, comme l'autre, la bonne, entend la guerre contre la Société d'une façon moderne. Tu dois être au courant maintenant de cette série de meurtres et de vols accomplis aux environs de Paris, en plein jour, par une bande infernale opérant en automobile. Trois morts et quatre ou cinq blessés, $10,000 d'enlevés, une contrée terrorisée. Le plus triste et qui montre jusqu'où va la désorganisation et l'anarchie de nos services publics c'est que depuis près de quinze jours que ces crimes se sont commis, aucun des assassins n'est arrêté! Qui dit que demain ou après-demain ils ne vont pas recommencer et faire de nouvellee victimes. Et cette impuissance d'une police trop occupée à des besognes politiques va encourager tous les "apaches" à chercher cette gloire sanglante que les Garnier et Carrouy se sont acquise. La presse trompette avec une inconscience par trop immorale les exploits de ces bandits. Elle leur consacre colonnes sur colonnes, donne des détails qui frisent l'indiscrétion et brûlent parfois d'avance la police; elle en invente de sensationnels pour faire monter le tirage et publie des multiples photographies qui donnent aux jeunes garnements, assassins en herbe, une envie folle d'avoir eux aussi "leur tête dans le journal."

La confession de Benjamin Tisseau

Toute presse catholique qui se respecte devrait bien s'abstenir de cette publicité malsaine. Par contre il faudrait pouvoir publier dans le monde entier cette triste mais instructive confession de Benjamin Tisseau, le jeune soldat assassin guillotiné dernièrement. Cette confession met en rage nos sectaires, parce qu'elle les marque au fer rouge et dénonce la malfaisance de l'éducation "laïque" faiseuse de jouisseurs et de révoltés.

"Ces quelques lignes, écrit Tisseau, au seuil de la mort, n'ont pour but que de faire savoir que, si, moi, d'honnête famille d'ouvrier, je suis tombé si bas, c'est par suite de l'enseignement reçu dans ma jeunesse. A l'école, on nous apprenait que les parents n'avaient sur les enfants qu'une autorité très limitée: que, d'après la loi, les parents n'avaient pas le droit de corriger leurs enfants, que le vol commis au préjudice de ses parents n'était pas un vol et que la loi ne pouvait pas les punir. Voilà ce que nous apprend l'école laïque." Tisseau ayant appris aussi qu'il n'y a pas de Dieu, que les hommes sont tous égaux et qu'il ne doit pas y avoir de riches, se met d'abord à voler. On l'envoie dans une maison de correction où la correction elle aussi est "laïque." Tisseau ne s'y amende pas. "M. le Directeur de cette maison, raconte-t-il, au lieu de faire tout ce qui aurait pu nous ramener dans la bonne voie, ne faisait au contraire que de nous faire sentir son mépris. Il ne connaissait qu'un mot très tendre: céder ou crever."

"Je suis sorti de cette maison de corruption très malade, avec la haine au cœur pour cette société qui était cause de tous mes maux."

Et il montre le remède à côté du mal ce qui fait grincer des dents nos anticléricaux. Le malheureux en effet proclame que "c'est dans la prison du Mans qu'il a trouvé un prêtre, lequel lui a appris ce qu'est réellement la vie, qu'il n'avait jamais comprise."

Est-ce assez lamentable cette confession d'un homme qui va monter à l'échafaud et que la certitude d'une mort proche ne peut pousser à mentir.

L'unique force morale

Les honnêtes gens réfléchiront et bien des parents, même non catholiques, penseront qu'il est utile de donner aux enfants une éducation religieuse. Seule la crainte de Dieu est efficace et la foi est l'unique force morale qui soutient et discipline l'homme. Elle lui donne le sens de la vie en lui en montrant le but. Faute d'un but extra terrestre il en faut un qui soit terre à terre à l'animal humain dont les ambitions et les appetits sont déchaînés. La peur des gendarmes est maintenant un frein qui n'arrête plus la canaille. Les banquiers véreux que l'on coffre journellement tels que les Rochette, Zucco, Joanny et autres savent bien qu'ils ne risquent que quelques mois de prison. Leurs complices ou protecteurs du gouvernement s'emploient à les faire amnistier ou grâcier et quand ils sortent il leur est facile de reprendre les millions râflés qu'ils ont mis en lieu sûr et qui leur permettront de monter une nouvelle affaire "épatante" devant rapporter 50% aux poires qui se laisseront cueillir. Nos français économes feraient bien mieux de s'intéresser aux belles affaires canadiennes dans lesquelles il y a de l'argent à gagner plutôt qu'aux mirifiques combinaisons à lots des écumeurs parisiens de la petite épargne.

Nos capitaux commencent à passer l'Océan. Nos navires aussi puisqu'enfin la Compagnie Générale Transatlantique inaugure un service direct du Havre à Québec réclamé depuis si longtemps. Le premier départ du Havre aura lieu le 27 de ce mois.

Et maintenant, mon cher Adolphe, quand tu viendras en France, j'espère bien que tu prendras un bateau français et non pas un "Pomeranian" anglais comme celui qui nous emmena au Canada il y a eu avant-hier deux ans. Foin du pavillon rouge de John Bull. Vive le pavillon tricolore de notre beau pays de France!

Ton vieil ami,

JEAN VALGUEUX

Plaisantin est abordé par un raseur qui veut causer.

Le raseur: "Eh! comment allez-vous?

Plaisantin (allongeant le pas) "Très vite."

Comite Permanent du Parler Français de la Saskatchewan

Section Sud

M. M. Quennelle, président du Comité Permanent, et M. l'abbé Chs Maillard, secrétaire, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique ont fait le choix des membres suivants pour constituer la Section Sud du Comité Permanent du Parler Français de la Saskatchewan:

Membres adjoints

M. Dr Paradis, Régina; J. E. Fortin, architecte, Régina: M. Beauchamp, Qu'Appelle; M. Dr Godin, Willow Bunch; Rév. P. Sauner, M.S.C., Qu'appelle; Rév. P. Carrière, O.M.I., Lebret; M. l'abbé Gaire, Wauchope; M. l'abbé L. P. Gravel, Moose-Jaw.

Une réunion des deux sections Nord et Sud est convoquée à Regina pour le 15 mai. S. G. Mgr Mathieu honorera cette réunion de sa présence.

Une bonne nouvelle

Pour la Colonisation

Dans l'intérêt des colons qui désireraient aller habiter la région du Lac des Prairies (Meadow Lake), nous en sommes en mesure d'informer nos lecteurs que M. le Ministre des Travaux Public à Régina, a donné à M. J. Nolin, député, la promesse écrite que le chemin allant de North-Battleford au Lac des Prairies serait terminé cette année sur tout son parcours.

En conséquence les personnes qui voudront se rendre dans cette région auront l'avantage d'avoir une voie de communication sûre et bien plus courte que ne l'était l'ancien chemin.

Les elections provinciales de Quebec

Les élections dans la province de Québec auront lieu le 15 de ce mois. La partie sera rudement contestée. Les deux chefs en présence sont Sir Lomer Gouin et M. Tellier.

Le gouvernement Gouin vaut mieux, nous l'espérons, que la servile troupe d'écrivailleurs qui rédigent ses journaux: il suffit de nommer "la Vigie," "le Pays," "le Bulletin" "le Canada," "le Soleil," "la Presse," "l'Avenir du Nord," pour constater que rarement le gouvernement de la bonne province de Québec n'a eu plus *mauvaise presse.*

"Le Progrès du Golfe"

En entrant dans sa neuvième année, notre vaillant confrère écrit: "Nous luttons pour des principes immuables auxquels nous avons à cœur de rester fidèles et qu'aucune considération politique ou faiblesse de partisan ne sauront jamais nous faire trahir." Félicitations et longue vie au "Progrès."

Delmas

Le R. P. Watelle a célébré la semaine dernière le mariage de M. O. Teilier avec Melle L. Richard. Les nouveaux mariés ont fait un voyage de noces dans l'Est.

Les semailles dans l'Ouest

Le blé est pratiquement semé partout dans l'Ouest. La température est exceptionnellement favorable.

Voici la date depuis 1907 où les semailles devinrent à peu près générales:

1907	13 mai
1908	23 avril
1909	10 mai
1910	20 avril
1911	15 avril
1912	15 avril

Chronique Locale

—Du 1 avril 1911 au 31 mars 1912, le bureau de poste à Duck-Lake a émi 3525 mandats de poste (money orders) pour la somme totale de $45,794.60.

Dans ce nombre sont compris 828 mandats en faveur de T. Eaton, à Winnipeg, pour $10.530.22.

—Nous avons eu, cette semaine, la visite de M. Ambroise Lepine, ancien adjudant de Riel. Malgré ses 72 ans, sa démarche est encore celle du fier militaire de 1870. Il était accompagné de M. Paradis, son petit fils.

—M. Alex. Nault, de St-Vital, Man., est de passage à Duck Lake. Il cherche à s'installer dans nos régions. Nous ne doutons pas que nous le compterons bientôt parmi nos bons citoyens.

—Mardi 30 avril a eu lieu aux bureaux du "Patriote," l'assemblée des directeurs de "La Bonne Presse," Ltée. Etaient présent le T. R. P. H. Lacoste, V. G., Président, MM. les abbés Th. Schmid et G. Bourdel, M. N. H. Touchette, gérant.

—M. F. Bryson, le contracteur bien connu de Duck Lake, se dispose à partir pour travailler aux chemins de fer avec plusieurs jeunes gens de Duck Lake. On dit que cet été leurs chantiers seront dans l'Alberta.

—Parmi nos malades, signalons Mademoiselle Berthe Kleine, fille de M. Cyrille Kleine, et M. Ernest Dubé. Ce dernier, après une maladie grave, est en pleine convalescence.

—On nous annonce pour mardi prochain, 7 mai, le mariage de Mlle Agnès St-Denis avec M. Emile Grézaud. Les familles St-Denis et Grézaud, qui, à Duck Lake, comptent autant d'amis que de paroissiens, se proposent de faire célébrer un mariage et une noce bien "fashionable."

—De passage à Duck Lake et à nos bureaux le mardi, 30 avril, M. A. Boyer, notre ancien et regretté citoyen.

—On nous annonce que nous aurons une traverse en ciment entre la rue Principale et la rue Victoria. A notre avis, notre distingué Conseil Municipal a été bien trop pressé pour enlever l'ancienne traverse. Ces jours-ci, le passage est impratiquable à cause de la profondeur de la boue. Pourquoi n'avoir pas attendu que les matériaux pour la nouvelle traverse fussent sur les lieux? Cela aurait été plus intelligent.

Vote Municipal

Le vote d'hier concernant l'érection de l'Hôtel de ville a donné le résultat suivant: contre: 17; pour: 39.

Il y a rumeur de protestation contre la légalité de ce vote.

Le projet de l'érection du moulin a été accepté à l'unanimité moins une voix soit: 54. pour: 1 contre.

Jardinier demandé

—ON DEMANDE un bon jardinier. Salaire très rénumératif. S'adresser à H. MITCHELL. Duck Lake.

On demande

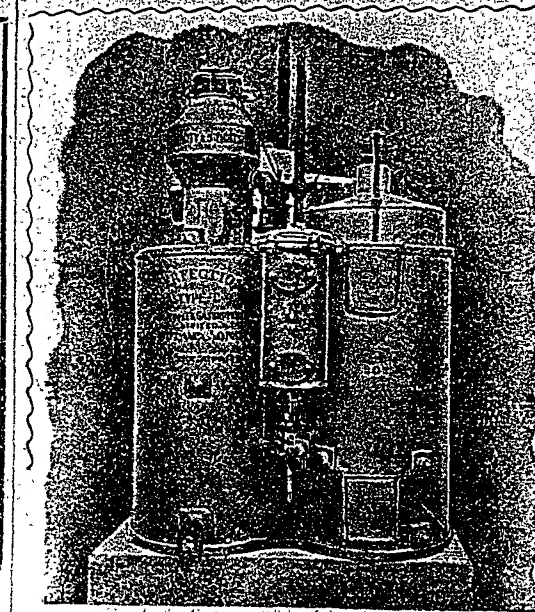
Des personnes disposées à former dans leur localité une petite classe d'enfants ou d'illettrés pour leur apprendre à lire le français et à l'écrire par une méthode facile. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à l'enseignement, et ce travail peut être fait comme supplément aux occupations ordinaire. B. une rénumération. S'adresser à

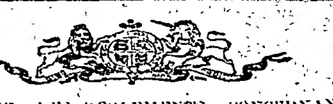
M. LOUIS TESSON,
116 Chestnut Avenue,
25-4-12 Jamaica Plains, Mass., E.-U.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.84
no. 2 id.	.81
no. 3 id.	.75
no. 4 id.	.66
Œufs frais	la douz. 15
Beurre	la livre 25





RÉSUMÉ DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'âcre Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

PERDUE

Jument de 3 ans, grise bleue, visage blanc, pas d'étampe. $25 de récompense à celui qui la ramènera à

M. AZARIE GAREAU,
Bellevue, Sask.
25-4-12 4 f (Garonne P. O.)

A Vendre

Terrain et batisse à Duck Lake. Offre raisonnable sera acceptée.

W. H. CROSS,
Aberdeen, Sask.